

Pour une présentation globale voir le n° 32 de mai 2009; en fait la similitude de politiques de la droite et de la gauche font qu'on trouve un consensus pour aucune action juridique sur le génocide franquiste, un grand respect pour l'église catholique et ses affaires.

Un manque de disponibilité continue à réduire la parution qui va être plus ou moins trimestrielle.

Contenu numéro consacré au Congrès de la CGT

- 1 – 1 25 ans de CGT-e et brève comparaison avec 25 ans de CNT-f
 - 1 – 2 XVI Congrès de la CGT à Málaga ambiance et orientation
 - 1 – 3 Cadre statutaire du Congrès, la pratique et ses conséquences
 - 1 – 4 Une difficulté latente à résoudre rapidement la durée des fonctions dans le Secrétariat permanent national
 - 1 – 5 Absence de certaines questions durant le congrès.
 - 1 – 6 Débats officiels parallèles au congrès a) Repression
 - 1 – 7 Débats officiels parallèles au congrès b) Témoignage sur « du sectarisme anarchosyndicaliste violent et incessant à l'unification pour faire du syndicalisme. »
- Prochain numéro

1 – 1 25 ans de CGT-e et brève comparaison avec 25 ans de CNT-f Dans un climat anarchosyndicaliste de suspicion, de délations, de calomnies et d'agressions physiques (voir 1 – 7 et l'anthologie de *Bicicleta* sur ce site), les camarades cherchant à faire du syndicalisme réel se sont retrouvés dans un congrès de réunification en 1984. La définition de CGT a été prise après la sentence privant la nouvelle organisation des sigles CNT, une décision de justice faisant suite à la plainte de la CNT-AIT et, donc, attribuant le pactole des millions d'euros du patrimoine syndical accumulé sous le franquisme à la seule CNT-AIT d'Espagne. Cette dernière en a fait un usage fort peu syndical (simple constatation sur le plan des luttes ouvrières).

En comparaison les cégétistes, vaccinés contre le sectarisme frisant la paranoïa de 1976 à 1964 et plus, ont et continuent à privilégier le développement à partir de locaux ouverts, avec des camarades capables de répondre aux problèmes techniques salariaux, juridiques, etc, en acceptant le cadre syndical légal des élections syndicales et en ayant des permanents sur le plan local, sectoriel et national.

C'est en grande partie ce que faisait la CNT d'Espagne dans les années 1930 avec une trentaine de permanents rétribués (voir Mintz *Autogestión y anarcosindicalismo en la España revolucionaria*, Madrid, 2006, pp. 60-61). Et c'est une pratique similaire à celle de la SAC de Suède (avec l'acceptation de la gestion imposée par la loi dans les années 1950-1960 des caisses de retraite des syndiqués). La SAC va bientôt fêter ses cent années d'existence.

La SAC, me semble-t-il en 2009, et la CGT proclament haut et fort et pratiquent, le mieux possible, l'anarchosyndicalisme, la solidarité et l'autogestion.

Je crois qu'un bilan positif actuel 1984-2009 de la CNT-f, est incontestablement le développement du Bâtiment, du Nettoyage en région parisienne, de syndicats du Poitou sur les chèques emplois et de l'éducation (en dépit de la crise grave pour le moment), des avancées pour les précaires et les sans papiers de la part de quelques syndicats. J'oublie certainement d'autres réussites.

Si je me place sur le plan de la volonté de syndicalisation à long terme, l'incapacité de création de commission juridique, d'abordage du problème des femmes dans les entreprises, de se doter au



moins d'un permanent, je constate que la CNT-f se cantonne dans un militantisme mi groupusculaire mi syndical, sans perspective de renforcement.

Pour prendre SUD, il me semble que la volonté de ne pas former de confédération pour éviter les scissions idéologiques vu les différences sidérales entre, par exemple SUD rail et SUD Intérieur entraîne d'abord une faiblesse certaine. Ensuite, le rapprochement avec Solidaires condamne SUD à faire partie d'un magma gestionnaire du capitalisme, indifférent aux luttes dans le Tiers Monde (sauf celle de syndicats de salariés relativement proches de la petite bourgeoisie).

Quant aux libertaires (FA et sa scission récente, Alternative libertaire –ceux qui ne sont dans SUD-, OCL et conseillistes déclarés ou pas), ils se bornent souvent à encourager les luttes ou à les impulser, et ils se heurtent parfois à leur absence préalable sur les lieux où ils

prétendent être actifs.

Autrement dit, il n'y a pratiquement rien à attendre de SUD et des libertaires en France pour faciliter une implantation durable de la CNT. Donc, s'il y a un désir de la CNT de dépasser l'éphémère syndical, il faudra s'inspirer de la CGT, de la SAC et sans doute de l'USI. On s'apercevra peut-être que depuis 25 ans seul le Nettoyage en région parisienne s'est doté d'une structure assez solide.

1 – 2 XVI Congrès de la CGT à Málaga ambiance et orientation J'ai été invité au Congrès de la CGT en tant que participant au secteur formation de la CGT: celle de deux jours –deux fois 6 heures- en novembre 2008 à Madrid sur l'Autogestion et ouverte à tous les syndicats de la CGT ; auxquelles peuvent s'ajouter des présentations de l'Expo itinérante de la CGT sur la guerre civile -vu une participation au catalogue qui l'accompagne-, Madrid juillet et septembre 2006, Valence novembre 2006, Málaga octobre 2007, journées libertaires de Murcie avril 2009 décembre. J'ai suivi presque tous les débats sans participer aux activités des délégués internationaux.

Un congrès de la CGT a lieu tous les quatre ans et pour cette année correspondant aux 25 ans d'existence de la CGT, tous les participants peuvent constater que le Congrès s'est déroulé dans la cordialité et sans aucun moment de tension agressive. Le nombre de jours consacrés au Congrès –du jeudi 4 dans l'après-midi au dimanche 7 en fin de matinée a permis d'aborder toutes les motions et contre-motions (= « vote particulier »). Et au moment du départ, je n'ai pas remarqué d'amertume visible au moins pour Interco et Éducation de Málaga, Interco Terrassa, différents camarades de Murcie.

Mais la dernière demi journée a montré un sur place certain avec de nombreux sur des « votes particuliers » présentés aussi bien par des personnes que des syndicats et ayant obtenu préalablement l'accord de 10 % des syndicats présents pour être présentés au vote. Le vote final du Secrétariat permanent national (équivalent du Bureau confédéral) a été annoncé à l'issue de la fin des débats menés du début à la fin par le très efficace et courtois président de séance Antonio Marfil. Pratiquement la grande majorité a été reconduite pour un mandat de quatre ans, on a donc le même secrétaire général (= secrétaire confédéral dans la CNT-f) deux militantes (comme précédemment) et un nouveau directeur pour le mensuel *Rojo y Negro*, Antonio Carretero. Une tâche difficile à entreprendre après l'excellent travail de Roberto Blanco et ses collaborateurs, comme Carlos Peña.

Les motions, les modalités de vote et la présidence de la table sont trois secteurs complètement différents de la CNT française. Une différence quasi insurmontable entre la CNT et la CGT est à partir de combien d'affiliés on peut créer un syndicat (Statut de la CGT) *Article 15 Il n'y aura pas de dissolution du syndicat tant que les 75 affiliés ne le décident pas, dans le cas d'un syndicat de branche, ou 10 pour un syndicat de différents métiers activités diverses respective.*

On en déduit qu'un syndicat Interco doit avoir au moins 10 adhérents et qu'un syndicat de branche apparaît à partir de 75. Ce cadre est astreignant, mais il évite l'inévitable dérive affinitaire ou groupusculaire de la CNT française avec un seuil ridicule de 2 ou 3 affiliés pour créer un syndicat. Et, bien entendu, la CGT ne se pose pas le problème des permanents que sur le temps de permanences différents postes (voir 1 – 3).

L'absence de vote pondéré dans la CNT (proportionnel au nombre d'adhérent) est inconnu dans la CNT espagnole historique et à la CGT. *Article 8. Les syndicats participant au congrès confédéral*

de plein droit auront les voix stipulées selon la moyenne des cotisations des 12 mois précédents la date de célébration du congrès en tenant compte que le mois immédiatement antérieur ne sera pas comptabilisé.

De 10 à 50 affiliés : une voix.

De 51 à 75 affiliés : deux voix.

De 76 à 100 affiliés : trois voix.

De 101 à 150 affiliés : quatre voix.

De 151 à 200 affiliés : cinq voix.

De 201 à 250 affiliés : six voix.

De 251 à 300 affiliés : sept voix.

À partir de 300 affiliés : une voix par centaine ou fraction.

Un syndicat parisien a émis récemment le vœu de ne pas syndiquer les salariés de la banque, vu la responsabilité des banques dans la crise actuelle. Je constate que ce secteur est fort actif en Espagne



depuis les années 1970, que des camarades de la banque sont dans la Commission Chiapas, et à ce Congrès ils ont eu des interventions tout à fait « acceptables ». Comme information il y avait au Congrès huit syndicats de la banque (Alicante, Barcelone, Madrid, Málaga, Palma (Baléare), Saragosse, Tarragone, Valence), comme chacun a deux voix au moins 75 adhérents le total est de 16 voix au minimum et d'au moins 600 adhérents, soit sauf erreur plus que le total des affiliés en région parisienne (en mettant de côté le Nettoyage). On peut constater qu'à la CNT-f on est dans l'amateurisme syndical.

Commentaire de la photo pour un vote sur un point nouveau, chaque fiche de syndicat présent au Congrès apparaît à l'écran, le vote est indiqué oralement et aussitôt inscrit sur la ligne blanche « oui, non, abstention ».

1 – 3 Cadre statutaire du Congrès, la pratique et ses conséquences Un aspect fort différent entre les congrès de la CGT et de la CNT est, dans l'organisation syndicale espagnole, le vote préalable des motions par les syndicats (qui en ont eu le temps) et le vote durant le Congrès pour les autres syndicats. On pourrait penser qu'il s'agit d'un gain de temps, puisqu'il existe aussi une Commission de motion.

Article 43 Après l'exposé des accords par les différentes Confédérations territoriales, on procédera à l'élection des différentes commissions de motions, qui seront formées par les membres désignés par les Confédérations au plénum. Ces délégués auront droit de parole et de vote dans la commission.

Une fois rédigée la motion par la commission de motions en question, elle sera présentée au plénum. Les Confédérations qui le souhaitent pourront présenter des amendements partiels, qui en aucun cas – selon la commission – ne pourront transformer ou s'opposer au sens et au contenu de la motion en question. Si tel était le cas, il serait présenté comme vote particulier [contre motion].

Chaque commission de motions se retirera pour débattre des amendements admis ou pas, en élaborant ensuite une motion définitive qui sera présentée au plénum pour y être discutée et votée. Les amendements refusés pourront être transformés en vote particulier, selon ce que stipule le règlement de congrès.

Article 20 [de l'organisation d'un Congrès]. Après le débat en commission, on rédigera la motion correspondante; en l'absence d'unanimité, les membres en désaccord pourront présenter des amendements partiels ou en totalité ; en cas de désaccord total il s'agira alors d'une contre motion.

Ces motions - et ces amendements s'il y en avait - seront portés à la connaissance du congrès.

On en déduit que les motions sont fortement encadrées dans tous les sens du terme. Ainsi dans le livre des motions édité avant le congrès, on remarque une motion sur l'avortement d'un syndiqué de

Málaga (une position totalement d'extrême droite) et elle a été écartée par la Commission. Et pour le congrès les UR de Madrid, Castille La Manche et d'Estrémadure ont publié la réédition d'une brochure de 1977 de Femmes libres de Saragosse, (sans aucune mise à jour technique entre 1977 et 2009 ce qui manque de sérieux, même si la brochure est sérieuse en soi) en fait un petit livre sur la contraception et l'avortement. Et on y lit « *L'avortement ne doit jamais être utilisé comme une contraception de remplacement de la formation insuffisante et de l'organisation médiocre de la Santé, mais comme un remède ultime lorsque les autres mesures ont échoué.* » (p. 65)

Il me semble qu'il aurait saine de discuter la motion contre l'avortement pour affiner les arguments sur la définition de la vie pour la biologie et pour la justice (tout en assassinant des médecins pratiquant l'avortement= belle défense de la vie !), sur les affirmations historiques fausses attribuées aux nazis et aux bolcheviks (pour les besoins des fanatiques anti avortement) et sur une position de limitation de l'avortement à des situations limites (grossesses dus à des viols et à l'inceste –bien souvent de catholiques pratiquants–).

Dans le même recueil des motions on a une motion contre la prostitution et une autre contre la prostitution en général mais en faveur de la syndicalisation des travailleurs/euses individuelles qui se prostituent pour survivre; ces deux motions ont été écartées d'office par la Commission qui les proposent pour le XVII Congrès.

Des contre motions ont repris le sujet des travailleurs du sexe et on a pu entendre bien des positions beaucoup plus théoriques que les problèmes urgents à résoudre.

Un troisième type d'encadrement est le rôle du président de séance (= de table)

Article 13. La table du congrès est chargée de coordonner et de diriger le déroulement des différents travaux du congrès confédéral de la CGT. Elle sera constituée d'un président, d'un vice-président, de six secrétaires pour la prise de notes en rotation deux par deux à leur choix, et de deux secrétaires de tour de parole.

La fonction du président (et en son absence du vice-président) est de modérer le débat correspondant, en ayant soin que les diverses interventions s'ajustent au sujet traité et qu'elles soient correctes dans leurs termes, de telle façon que les débats se déroulent avec m et efficacité. Le président aura la plus large capacité de décision durant toute la durée du congrès pour arriver à ce résultat.

La fonction des secrétaires de prise de note est de refléter le plus fidèlement possible le déroulement des débats, propositions et vote, en pouvant utiliser à travers la commission organisatrice du congrès, des moyens techniques appropriés pour arriver à ce résultat. Les notes seront rédigées par la table et seront signés par le président et les secrétaires de prise de notes.

La fonction des secrétaires de temps de parole est de noter l'ordre des interventions et de collaborer avec le restant de la table surtout en ce qui concerne la coordination avec la commission de scrutin.

Pour ce Congrès, le président de séance a accepté au moins un aspect non statutaire. Le problème accepté était qu'il s'est avéré qu'au Congrès de Valence en 2005, le Congrès a ratifié la création d'un syndicat de la Santé de la région de Madrid, sans passer par l'équivalent de l'Union régionale et du bureau régional. Une initiative biscornue puisque le dit syndicat a empêché le fric qu'on lui donnait pour se présenter aux élections syndicales et laissant en tomber la CGT quelques temps plus tard. Durant ce XVI congrès les équivalents de l'Union régionale et du bureau régional de la région Castille Léon ont demandé et obtenue comme réparation morale, le rejet de la décision prise au Congrès de 2001.

Le président de séance a refusé le problème qui suit (1 – 3). Certes les congressistes ont été mous, mais l'attitude tranchante du président de séance et sa personnalité enjouée et efficace a joué un rôle indubitable. Un peu d'encadrement encourage et trop devient un étouffement.

1 – 4 *Une difficulté latente à résoudre rapidement la durée des fonctions dans le Secrétariat permanent national:*

Article 50 Le temps de permanence dans leur poste des membres du SP, y compris le Secrétaire Général, sera de quatre ans, avec continuité des activités pendant le processus de renouvellement, mais en aucun cas on ne pourra cumuler plus de deux mandats consécutifs.

L'interprétation actuelle des membres du Secrétariat permanent est qu'une personne peut être responsable de la Formation durant deux mandats (= 8 ans), puis par exemple secrétaire général (+ 4 ans), puis directeur de Rojo y Negro (+ 4 ans) et ensuite avoir la charge du mandat média (+ 4 ans), etc.

Je remarque que cette situation arrange toutes les tendances (un cégétiste trotskiste ou catalaniste, un partisan d'un anarchosindicalisme proche du sectarisme des années 1970, etc.) puisqu'elle permet de perdurer des décennies durant.

Durant le Congrès, Education et interco Málaga et d'autres syndicats ont dénoncé clairement le problème en faisant une proposition dans le sens d'une limitation et dans le sens que le Congrès est souverain.

Le président de séance a alors opposé à l'argument du Congrès souverain celui des motions présentée aux syndicats et comme aucune motion de ce genre n'a été proposée, il est anti statutaire d'en tenir compte.

Donc, un président de séance, plus souple syndicalement ou moins protecteur des droits acquis dans le Secrétariat permanent, aurait pu avec le même droit que la décision demander à l'Éduc de Málaga de faire un brouillon de motion du genre: « article 50 a) le texte actuel ; b) Le temps de permanence cumulée dans les différents postes ne peut excéder 12 ans (ou 16). »

Il est presque sûr, à mon avis, que nous avons une protection contre un phénomène persistant chez les salariés espagnols: le non engagement et une attitude d'assistés. Plusieurs facteurs se mêlent quarante ans de clientélisme franquiste et les grands espoirs de l'après franquisme d'autonomie à la base écrasé à la fois par le syndicalisme bureaucratique des conventions collectives et de la consommation d'une part, et de l'autre le sectarisme cégétiste (avec la provocation des flics dans l'affaire Scala) qui castra les efforts d'une centrale syndicale au service des salariés.

Parallèlement, dans la CGT il y a de nombreux militants capables et disponibles. D'autre un minimum de logique entre la revendication de l'autogestion impose la rotation des tâches et la formation, sans oublier le contrôle permanent de la base.

La « marge de sécurité » de la durée illimitée dans le Secrétariat permanent national instaure un groupe qui risque d'ignorer les réalités quotidiennes du salariat et des salariés. Simultanément c'est un aveu d'incapacité de –ou un désir de ne pas- créer une relève parmi les jeunes.

Il est évident qu'avec la crise économique, il va falloir veiller aux syndicalistes « lapa » (ventouse ou coquillages genre moules) accrocher à leur poste, pour pouvoir subsister économiquement.

On ne peut que souhaiter que les efforts de la base puissent modifier cet état de chose et cette disposition statutaire.

1 – 5 Absence de certaines questions durant le congrès. Le premier point est le nombre de cotisant En interne le secrétaire général m'a répondu qu'il y a environ 36.500 cotisants mais qu'il est évident qu'il y a le double de cotisants et que les syndicats gardent le total de ces cotisations pour leurs actions juridiques, leurs permanents, etc. Un Congrès extraordinaire sur cette question est prévue.

Les deux luttes victorieuses de 2008, le nettoyage du métro de Madrid et les autobus de la ville de Barcelone, avec organisation assembléeire et appui d'une partie des usagers, ne sont apparues ni comme modèle à reprendre ni comme méthodologie à étudier. Les syndicats ne sont pas prêts dans leur ensemble et une proposition de l'Interco Séville d'aller à une journée de grève générale en 2009 à des travers des assemblées avec des groupes syndicaux et de la gauche critique (comme c'est le cas à Séville) a été minoritaire.

En fin, en dépit des efforts nombreux et parfois contradictoires (à Barcelone en 2001) en faveur de la légalisation des travailleurs étrangers, du travail en profondeur du délégué sur la question des travailleurs étrangers en 2007, la question n'est pas apparue.

A la différence de la France, l'Espagne est en première ligne puisque le détroit de Gibraltar ne fait que 14, 5 km et quelques centaines de km depuis le Sénégal jusqu'aux Canaries. En plus des dizaines de morts par mois depuis pas mal d'années, les salariés sans papiers sont la proie de trois maffias: -celle des patrons de l'agriculture sous plastique en Andalousie, à Murcie; -celle des flics qui laissent passer dans certains cas; -celle des passeurs marocains et sénégalais et leurs complices en

Espagne. Des mafias qui –pour les multiples réseaux de prostitution et intérêts proches jeux clandestins et drogues- tuent d’abord et réfléchissent ensuite.

Lors du pogrom d’El Ejido (province d’Almería) en février 2000, les rares défenseurs des travailleurs étrangers ont été menacés de mort et certains y ont échappé de peu. On en déduit qu’agir en profondeur implique un genre de syndicalisme pas encore au point en Europe.

Quant à l’intégration des étrangers, on peut dire que la CGT est aussi absente dans son ensemble que la CNT-f, mais elle a l’exemple du mélange explosif de la misère des « nationaux » et de la deuxième génération issues d’ethnies diverses (qui explose pareillement à l’heure actuelle dans certaines zones en Suède). La CGT a encore un peu de temps mais a-t-elle la volonté de s’atteler à cette tâche ? La logique des liens avec le Maroc et la perception du problème sahraoui (ex colonie espagnole) devraient renforcer cette conscience.

1 – 6 Débats officiels parallèles au congrès a) Répression, Education. La CGT a officiellement accepté d’éditer, au moment du Congrès, la brochure *Guía antirrepresiva (derechos y libertades para la lucha social y sindical)* [Guide contre la répression, droits libertés pour la lutte sociale et syndicale]. Il s’agit en fait d’une brochure de 67 pages de l’Interco de Terrassa, en pointe sur ce sujet dans la CGT. Le secrétaire d’Action sociale de la CGT, Antonio Carretero, a fait une bonne introduction en indiquant la contradiction entre les libertés supposées et leurs applications dans le cadre des luttes sociales. La conclusion d’un des rédacteurs, Ermengol Gassiot Ballbé est que *L’analyse de la répression est, donc, un outil indispensable pour tout mouvement dissident, qui doit prendre conscience que cette dernière n’est en aucun cas un fait isolé et ponctuelle, c’est un élément structurel du système lui-même. Un élément qui ne dépend pas de la légalité ou des luttes menées et de leur emboîtement dans les petits espaces que le système offre.*

1 – 7 Débats officiels parallèles au congrès b) Témoignage sur du sectarisme anarchosindicaliste violent et incessant à l’unification pour faire du syndicalisme. Un débat était proposé sur les 25 ans de la CGT avec des participants au processus de réunification. Voici des extraits de ce dialogue entre 4 camarades de la CGT, 2 ayant choisi de rester dans le CNT après le congrès de décembre 1978 et 2 autres faisant parti des scissionnistes qui lancèrent une autre CNT en faveur du travail syndical sur le terrain. La présentation et les questions sont de Paco Zugasti, Interco Malaga.



Antonio Collado, employé de Ford dans la région de Valence, était à la CNT entre 1977 et 1979.

Cecilio Gordillo, administration publique, était dans les Commissions ouvrières à leur début, puis en fut expulsé par le PC, a participé au Congrès de 1979 et à celui de l’Unification.

María Ángeles Rodríguez, administration publique, actuellement présidente de la Fundación Salvador Seguí, a été à la CNT entre 1976 et 1979, a participé aux Congrès de Valence et de l’Unification.

Domingo Cabrera, Banque de Málaga, en 1976 à la CNT de Séville.

-Question Comment la CNT est-elle passée de 600.000 participants aux Journées de Montjuic (Barcelone), aux 30.000 qui étaient dans les arènes de San Sebastián de los Reyes (près de Madrid) à des chiffres très réduits ?

Gordillo: *Quand on a les infos télévisées de 15 h. qui dénoncent un acte terroriste, c’est la fin d’une organisation.* Et dans ce cas le ministre Martín Villa et l’affaire Scala [action organisée par un provocateur flic et des anarchistes) et l’affirmation que *CNT était plus dangereuse que l’ETA.*

María Ángeles Rodríguez En 1977, 1978, 1979, *la société s’ouvre à d’autres tendances* et c’est *la reconversion industrielle.*

Paco: Pour l’affaire Scala, la CNT dément rapidement, le gouvernement rectifie, mais le mal est fait.

Domingo: *Je n’étais pas dans cercles décisionnelles. Je passe du niveau assembléaire à celui des syndicats bureaucratisés. La CNT boycotte les élections. La CNT abandonne les entreprises et il*

se produit un isolement, une perte de contact avec la réalité. De là l'idée de participer ou pas aux élections syndicales.

-Paco: Pourquoi avoir tellement tardé pour réaliser ce Congrès?

Cecilio Gordillo Nous venions de différents horizons. En 1979 nous sommes très jeunes, je parle de l'Andalousie, il y a des gens qui étaient très cachés, sans expérience syndicale. Des gens nouveaux, avec une expérience de la clandestinité très relative.

Entre les premières élections syndicales de 78 [?] il y a eu une première avalanche pour réprimer la CNT dans les grandes entreprises. Ce fut une décapitation, avant 1979. J'ai été viré de la métallurgie et je travaillais comme chauffeur de taxi à cause des listes noires.

Antonio: J'étais délégué au Congrès de 1979. Le Congrès fut décevant, il y avait des querelles absurdes, les gens de France voulaient imposer les lignes dans les entreprises. Certains venaient avec 7 ou 8 voix. Ils venaient (ils avaient 30 syndicats) de Béziers et de Montpellier. Juan Ferrer, pour la région de Valence, a été nommé par Montseny.

Paco: En 1979 c'est la première rupture et des syndicats rejettent le Congrès.

Cecilio Gordillo: García Rúa était le gourou en Andalousie. Enrique Marcos virait des gens. Je n'ai fait qu'une seule intervention sur la grève chez Gillette. Le secrétaire de l'AIT m'a interdit de parler à Bruxelles quand on cherche des soutiens. Il était ami du directeur de Gillette et ils étaient du même village.

Domingo Je suis resté à la CNT de Málaga. J'ai gardé un article d'El País où les patrons conseillaient d'adhérer aux Commissions parce que la croissance de la CNT était forte. La CNT a laissé le terrain en Catalogne aux Commissions avec les élections syndicales.

Paco: Une partie la CNT-AIT regardait l'autre CNT, Comment s'est produit le rapprochement?

Paco Núñez: J'étais à la CNT-AIT de Cornellá (banlieue sud de Barcelone) et j'étais un des fondateurs du syndicat. Comme j'étais au service militaire lors de la scission j'ai continué à la CNT-AIT. Entre 1980 et 1982 j'étais secrétaire de la Catalogne avec Pepe March. La minorité est partie.

Le processus de la CNT-AIT a été de passer de 6.000 à 3.000 en Catalogne en 1981. On a perçu la nécessité de changements indispensables et de participer aux élections syndicales. C'était utiliser les élections syndicales pour subsister. Dans un Congrès régional on a gagné d'une voix la nécessité de se présenter.

C'est alors que l'exil intervient [on avait décidé que nous nous organisions seuls mais pas pour la tactique], quatre mois après l'exil intervient parce que c'était un problème de tactique. Toujours avec 30 voix; avec des délégations indirectes, (ainsi García Rúa venait avec 5 voix).

En Catalogne La base suivait la même position que les Secrétariats permanents contre les résolutions de Congrès [contre les élections syndicales]. Il y eut des menaces et des agressions des deux FAI, l'officielle et la clandestine. Lors du plenum extraordinaire de Granollers les autres gagnent [?], et virent le Secrétariat permanent [régional].

Les gens restent dans leurs syndicats, sans participer aux plenums. Eux décident de nous déconfédérer.

En janvier 1984, je vais au congrès de Badalone [de l'autre CNT] en tant qu'observateur. Il y a un appel à la Solidarité des syndicats de la CNT-AIT et des contacts. Nous assistons au VIII Congrès à Valence.

Il y a un besoin d'en finir avec les mauvais comportements, la fermeture mentale. Nous ne nous sommes fixés une ligne.

Antonio: La réalité s'imposait... chez Ford... avec peu d'illusions. Les plenums de la CNT-AIT duraient trois week-ends... je connaissais des gens des deux bords et 5/6 papis disaient que les jeunes devaient prendre les choses en main. Il y avait des attaques des autres qui volaient tout [dans les locaux]. On appelait la police en disant que c'était des fascistes [pour ne pas dénoncer ces « camarades » cénétistes].

Domingo: Celui qui se présentait aux élections recevait une lettre de la FAI avec des menaces.

María Ángels: *Il y avait eu des coups avant 79 [c'est pour ça que je ne suis pas allée au Congrès].*

Paco Núñez: *Quand nous préparions l'unification, la réalité a dépassé les théories [sur l'unification].*

Carlos Peña: *Málaga a opté pour l'unification, la moitié de l'argent [du syndicat] a été pour les retraités qui restaient [à la CNT-AIT], l'autre moitié pour l'unification [pour tirer des textes sur le sujet].*

Cecilio: *Il fallait partir pratiquement de 300 affiliés cotisant à 10 sans rien, presque sans rien. Il y avait une volonté de fer de survivre.*

Carlos: *il y a eu une capacité de cohabiter.*

Prochain numéro:

Étude détaillée de l'exposition sur les pédagogies libertaires car cette année est le centième anniversaire de l'assassinat du pédagogue franc-maçon et anarchiste Francisco Ferrer i Guardia. Retour sur 25 ans du périodique *Rojo y Negro* et les inévitables oublis de détails qui peuvent être importants.